

Donnez VOTRE AVIS sur l'avenir de l'EAU

2 CONSULTATIONS

les enjeux de l'eau & les risques d'inondation

DU 25 NOVEMBRE 2024 AU 25 MAI 2025

PRÉFET
COORDONNATEUR
DU BASSIN
SEINE-NORMANDIE
*Liberté
Égalité
Fraternité*



CONSTRUIRE ENSEMBLE LES PRIORITÉS POUR L'EAU ET NOTRE AVENIR COMMUN

Les comités de bassin et l'Etat invitent les Français à donner leur avis sur les grands enjeux de l'eau et les défis à relever pour atteindre le bon état de nos eaux, adapter nos territoires au changement climatique, enrayer la disparition de la biodiversité et réduire les risques d'inondations.

Dès aujourd'hui et jusqu'au 25 mai 2025, chaque citoyen est invité à partager son avis pour construire ensemble les priorités !

Les consultations sont déclinées à l'échelle de chaque bassin hydrographique. Pour le bassin Seine-Normandie, elles sont coordonnées par le préfet coordonnateur du bassin et le comité de bassin.

Pourquoi l'avis des citoyens est essentiel ?

Parce que l'eau, nous l'utilisons, nous la rejetons, nous la payons et que nous pouvons être exposés au risque inondation, nous avons un rôle à jouer !

En participant à cette consultation, nous pouvons contribuer directement à des décisions qui visent à réduire la pollution, protéger nos rivières, et limiter les impacts des sécheresses et inondations. **Plus nous serons nombreux à exprimer nos préoccupations et nos idées, plus les actions qui en découleront seront représentatives de notre territoire et de ses habitants.**

REJOIGNONS LA CONSULTATION, FAISONS ENTENDRE NOS VOIX !

Pour participer à cet exercice citoyen d'orientation de la politique de l'eau, une seule adresse :

consultation.eau-seine-normandie.fr



Pas d'internet ?

Le comité de bassin propose de se rendre dans l'un des 658 guichets **France Services**, à moins de 20 minutes de chaque foyer.

Courbevoie, le 25 novembre 2024.

Concrètement...

DEUX DOCUMENTS ESSENTIELS SERONT ENRICHIS GRÂCE À NOS AVIS.

Le SDAGE, schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux, définit la politique à mener pour atteindre le bon état de toutes les eaux (rivières, plans d'eau, lagunes, eaux littorales et nappes souterraines). Révisé tous les 6 ans, il fixe les conditions pour concilier le développement et l'aménagement des territoires avec les objectifs de préservation et de restauration des milieux aquatiques. Il est accompagné d'un programme de mesures (PDM) qui identifie les actions concrètes à mener par territoire.

Le PGRI, plan de gestion des risques d'inondation, définit la politique à mener pour prévenir des inondations.



1. Protéger la santé en réduisant la pollution des eaux

La qualité de notre eau potable est menacée par des pollutions diffuses, comme les pesticides et le ruissellement urbain. Bien que des progrès aient été réalisés, il est crucial de renforcer la protection des captages d'eau. Les suggestions peuvent aider à adopter des solutions locales, comme l'utilisation d'alternatives aux pesticides et la rétention naturelle des eaux pluviales.



2. Redonner vie à nos rivières et zones humides

Les rivières et zones humides sont les poumons de notre biodiversité. En restaurant des milieux naturels et en permettant aux cours d'eau de s'écouler librement, nous favorisons la vie aquatique et la préservation de nos paysages. Participons pour que nos actions se poursuivent et que notre patrimoine naturel reste riche pour les générations futures.



3. S'adapter aux sécheresses et aux inondations de plus en plus fréquentes et intenses

La fréquence et l'intensité des événements climatiques extrêmes augmentent. Il est temps d'agir pour adapter nos infrastructures, réduire l'imperméabilisation des sols urbains et promouvoir des pratiques agricoles résilientes. Nos idées peuvent guider des choix durables, comme la reconquête de zones naturelles pour atténuer les crues.



4. Préserver nos côtes et milieux littoraux

Nos côtes, soumises aux pollutions en amont et à l'érosion, sont fragiles. En participant, nous pouvons soutenir des actions pour restaurer les marais côtiers, filtrer les pollutions et redonner à la nature sa place essentielle dans ces écosystèmes sensibles.



5. Améliorer la gouvernance et renforcer les solidarités pour une gestion durable

La gestion de l'eau, c'est l'affaire de tous ! Nous avons besoin d'une gouvernance solidaire entre tous les acteurs pour une gestion équitable et durable. C'est l'occasion d'exprimer nos attentes sur des thèmes essentiels, comme le prix de l'eau et le soutien aux projets territoriaux.

5 GRANDS ENJEUX POUR LIMITER LES RISQUES D'INONDATION

COMMUNIQUÉ
DE PRESSE



1. Mieux connaître le territoire

Les récents événements ont montré que les impacts des inondations vont bien au-delà des zones directement touchées, affectant réseaux d'électricité, d'eau et de transport. Mieux connaître ces zones vulnérables, y compris celles impactées indirectement, est essentiel pour agir efficacement. Partageons nos idées sur la manière d'améliorer les connaissances des zones inondables et de rendre nos territoires plus résilients face aux inondations !

2. Préserver et restaurer les zones naturelles pour limiter l'ampleur des crues

Les solutions naturelles, comme permettre aux rivières de déborder dans des zones prévues, réduisent l'intensité des crues et rechargent les nappes phréatiques. En favorisant l'infiltration des eaux pluviales à la source et en réaménageant les littoraux pour s'adapter à la montée des eaux, nous pouvons renforcer la résilience de nos territoires. Grâce à cette consultation, contribuons à renforcer ces solutions.

3. S'organiser pour anticiper et mieux rebondir après une inondation

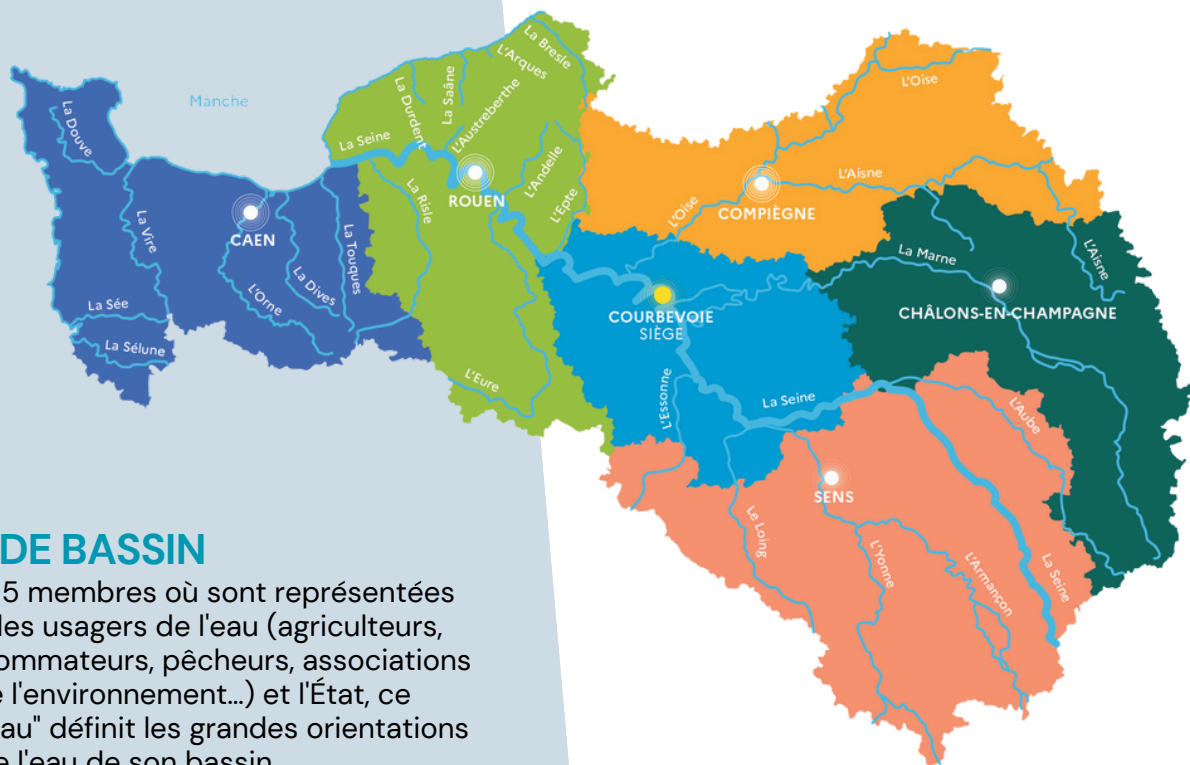
Face aux inondations, une meilleure préparation est indispensable. Renforcer la coordination des acteurs, améliorer la gestion de l'après-crise et développer une culture du risque sont des leviers essentiels pour limiter les impacts. Proposons nos idées !

4. Informer et sensibiliser pour mieux vivre avec les inondations

La prévention passe par une meilleure sensibilisation de tous : citoyens, entreprises, écoles et collectivités. Maintenir la mémoire des inondations passées et renforcer les actions éducatives et pédagogiques est indispensable pour vivre avec ces risques. Exprimons nos attentes via la consultation.

5. Renforcer les solidarités et mobiliser les acteurs locaux

Une coopération renforcée entre territoires, qu'ils soient urbains ou ruraux, situés en amont ou en aval, est indispensable pour transformer les stratégies en actions concrètes. Les dispositifs tels que les Stratégies Locales de Gestion des Risques d'Inondation (SLGRI) et les Programmes d'Action de Prévention des Inondations (PAPI) doivent être consolidés. Contribuons à renforcer les synergies en participant à la consultation dès maintenant !



LE COMITÉ DE BASSIN

Assemblée de 185 membres où sont représentées les collectivités, les usagers de l'eau (agriculteurs, industriels, consommateurs, pêcheurs, associations de protection de l'environnement...) et l'État, ce "parlement de l'eau" définit les grandes orientations de la politique de l'eau de son bassin.

L'AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE

établissement public de l'Etat, met en œuvre la politique du bassin Seine-Normandie en finançant les projets des acteurs locaux, grâce à des redevances perçues auprès de l'ensemble des usagers. Ces projets contribuent à améliorer la qualité des ressources en eau, des rivières et des milieux aquatiques, et la biodiversité, dans un contexte d'adaptation au changement climatique.

LA DRIET D'ÎLE-DE-FRANCE

La direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports est un service déconcentré du Ministère de la Transition écologique, de l'Énergie, du Climat et de la Prévention des risques. Elle met en œuvre, sous l'autorité du préfet de Région d'Île-de-France, préfet coordonnateur de bassin, les politiques publiques en la matière.

LES BASSINS HYDROGRAPHIQUES : TERRITOIRES DE LA GESTION DE L'EAU

Les bassins hydrographiques sont délimités par la ligne de partage des eaux superficielles ruisselant vers les rivières et la mer. La France compte 12 bassins : 7 métropolitains et 5 outre-mer.

Le bassin Seine-Normandie se compose du fleuve de la Seine, de ses affluents l'Yonne, la Marne, l'Oise, et de petits fleuves de la côte normande, comme la Vire, la Sélune, l'Arques, la Bresle. Il compte 55 000 km de rivières et s'étend sur 94 500 km², soit 18 % du territoire français.